

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du vendredi 5 mars 2021

Présents :

- Gildas GUYADER
- Jacques TROËL
- Jean-Philippe SEGUIN
- Katy COSQUER
- Laurence GUEGAN
- Emmanuelle MARESCA
- Maxime LE LEPVRIER
- Catherine LE PROVOST
- Claudine CAUMONT
- Hervé LE MOIGNE

Absent :

- Kevin LE COENT

La réunion est présidée par Gildas GUYADER.

1- Actualités CCKB

Point sur la réunion numérique à Rostrenen :

La CCKB va rechercher un agent numérique à temps plein sur la CCKB (50% sur la commune de Rostrenen / 50% sur la CCKB), viendrait sur les communes pour expliquer comment fonctionne le numérique aux usagers (gratuitement : consulter un site internet, bureautique, ...).

Faudra-t-il prévoir des postes informatiques dans toutes les communes ?

En attendant la fibre à Rostrenen, recherche d'une solution pour que le haut débit arrive rapidement notamment sur la zone d'Intermarché (pas assez de réseau pour les entreprises déjà présentes sur la zone et pour attirer les nouvelles). Solution retenue : mise en place d'une antenne relais sur le château d'eau de Rostrenen, les communes à 20 km à la ronde seraient desservies (à leur demande).

Lorsque la fibre sera installée, quel sera le coût d'un branchement ? D'un forfait ?

Wifi des communes à sécuriser : mettre un hotspot ou un brouilleur (Bucodi pourrait donner des informations à ce sujet).

2- Point sur les travaux

⇒ Chapelle Saint Laurent

Projet de restauration de l'autel et le chœur de la Chapelle avec atelier Sury de Lanvellec
Devis en attente.

⇒ Salle des fêtes : peinture, agencement

* Toile murale sur la peinture noire installée

* Entreprise Chevance est intervenue pour l'eau qui s'infiltrait sous la baie vitrée : tout sera rejointé

* BC agencement va venir faire un devis pour l'agencement du local vaisselle

⇒ Programme voirie 2020

En cours

Boulodrome prêt à recevoir l'enrobé

Problématique au bourg : quid si la fibre optique arrive ? Megalis est venue dans la semaine, les gaines sont passées mais où mettre la centrale ? A décider avec l'entreprise qui fera les travaux.

Sur les routes départementales présentes sur la commune, pas de poteaux téléphoniques. La ligne est enterrée donc pas dans une gaine. Des poteaux seront donc installés.

Quand une ligne de la fibre est cassée, obligation de changer un tronçon de 200 mètres (5 000 €) à la charge de l'assurance du propriétaire (sauf en cas de tempête).

Fibre normalement opérationnelle sur la commune en 2023-2024.

⇒ Site internet

Emmanuelle MARESCA a travaillé sur la création du site internet (création des rubriques, articles, travail de fond).

3- Projet de création d'une Maison d'Assistants Maternelles

Présentation par Sandrine TROËL et Thyphaine LE COËNT de leur projet de MAM : exposé des motivations, arguments pour la création (pourquoi une MAM, pourquoi à Saint Gilles Pligeaux, ...), les attentes de la PMI, ...

Les finances de la Commune sont saines. Elle pourrait investir dans une maison. La MAM verserait un loyer.

Monsieur le Maire demande l'avis du conseil (à bulletin secret) : le conseil est-il d'accord pour l'achat d'un immeuble avec rénovation pour mise à disposition avec loyer mensuel à une MAM (à titre privé) ? Jacques TROËL et Catherine LE PROVOST ne prennent pas part au vote.

Oui : 8

Non : 0

Le conseil municipal accepte le principe d'achat d'un immeuble sous réserve de s'accorder sur un prix avec le propriétaire.

4- Subventions 2021

Rappel des conditions pour pouvoir bénéficier d'une subvention de la mairie :

- La demander
- Fournir un bilan financier (sauf pour les associations saint gilloises)
- Montant attribué en fonction du nombre d'événements organisés dans l'année

Principe : chaque association de la commune peut bénéficier de la salle une fois par an gratuitement.

Liste des subventions ayant demandé une subvention pour 2021 (dernier délai pour faire la demande : avant le 31 mars) :

AAPPMA Corlay :	50 €
Amicale Laïque RPI :	en attente demande éventuelle
Cap sport :	en attente
Centre Eugène Marquis :	100 €
Club des retraités :	100 €
Comice agricole :	228 €
Comité des fêtes St Gilles P. :	en attente demande éventuelle

FNACA St Gilles Pligeaux :	30 €
Hand Enfants SNDP :	75 €
Judo club :	90 €
Kan Ar Louer :	100 €
KBE :	50 €
Les Blés d'Or :	50 €
Les Restos du Cœur :	200 €
Mignoned Ar Vro :	45 €
Pierre Le Bigaut :	100 €
Quintin Roller Club :	15 €
RASED :	24 €
RKB :	50 €
Société de Chasse St Gilles P. :	en attente demande éventuelle
Solidarité paysanne :	30 €
Union Sportive Argoat :	260 €
ACAP :	50 € (<i>artisans commerçants autour du Pélem</i>)
Imprévus :	en attente

5- Questions diverses

Gildas GUYADER a eu un entretien avec Michelle LOTOUT et Elodie BUGUELLOU (employées par la commune). Depuis 3 ans, elles faisaient des heures supplémentaires pour la garderie. Elles ont demandé à annualiser leur nombre d'heures/semaine (28 heures) : effectif depuis le 1^{er} janvier. Cela leur permet d'avoir un salaire fixe/mois. Elles ont demandé si elles pouvaient faire un complément d'heures sur la commune (hors école). Réflexion en cours sur les missions à leur proposer (peinture, entretien des WC publics, ...).

(Jean-François LE TRAOU et Florence CORBIC sont employés du Centre de Gestion qui les met à disposition de la commune).

Travaux logement de La Poste : proposition du cabinet d'architecte à hauteur de 110 000 € (honoraires 12 000 € à rajouter) sans compter isolation par l'extérieur (qui a été refusée par les Bâtiments de France).

Plan de relance : permis à déposer (1 5000 € TTC) pour la restauration de l'auvent. Devis validé par le conseil municipal (projet de restauration d'un auvent en salle des associations).

Logement du Presbytère libre : future locataire demande à faire changer les velux avant de rentrer (car a un bébé de 3 mois).

Devis pour changer les 9 VELUX du Presbytère : Mathieu SERANDOUR de SAINT PEVER (9 000 € TTC tout compris) / entreprise GUILLERM de BROUBRIAC / Anthony BUGUELLOU.

Nouveau défibrillateur arrivé. Sera bientôt installé.

Côtes d'Armor Habitat (logements adaptés) : demande que le talus reste la propriété de la commune qui devra assurer son entretien. Délibération du conseil municipal : le talus situé sur la parcelle WE116 en bordure de la RD4 reste propriété de la commune.

Recrutement d'un nouvel employé communal pour remplacer Romain : 8 candidats, 3 ont été retenus et seront reçus jeudi prochain pour un entretien.

Afin de baliser les futurs circuits de randonnée, 90 poteaux indicateurs vont être acquis auprès de l'entreprise Alain Hervé, de Noyal, pour un coût de 1 585 €. Ils seront posés au cours du printemps.